

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2009

Séance du 3 mars 2009

CG 09/1^{ère}/VI-02

**BILAN D'ACTIVITES 2008
AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
DE TARN-ET-GARONNE**

(A.D.E. 82)

L'Agence de Développement Economique de Tarn-et-Garonne agit, depuis 1998, pour dynamiser l'économie départementale et les projets des entreprises, soutenir l'emploi dans le secteur privé et participer à l'aménagement du territoire.

Comme je vous l'ai indiqué lors de notre Budget Primitif de 2008, l'A.D.E 82 est désormais organisée autour de 3 pôles de compétences :

- **le premier pôle concerne les entreprises** : il s'agit ici d'accompagner les porteurs de projets qui souhaitent créer leurs entreprises, ou investir pour les développer. Pour ce faire, l'A.D.E 82 dispose d'un certain nombre de leviers pour faciliter le financement de ces projets. Il peut aussi s'agir de développer les filières d'excellence du département (aéronautique, agro-alimentaire, logistique). L'objectif numéro 1 est, bien entendu, le maintien et la création d'emplois dans le secteur privé;

- **le second pôle touche à l'aménagement du territoire et à la prospective** : son rôle est d'aider les collectivités locales et, en particulier, le Conseil Général dans tout ce qui touche aux infrastructures économiques (zones d'activités, haut débit...). C'est au sein de ce pôle que sont, par exemple, nés des projets tels que la zone logistique départementale ou le schéma départemental des télécommunications. C'est également ce pôle qui a assuré la coordination de l'étude Tarn-et-Garonne 2025;

- **le troisième pôle recouvre toutes les actions de prospection et de communication** : son objectif est de faire connaître l'offre Tarn-et-Garonnaise en matière d'accueil d'entreprises. Ce pôle travaille en partenariat avec Midi-Pyrénées Expansion (M.P.E.) et l'Agence Française des Investisseurs Internationaux (A.F.I.I.), pour identifier les projets à la recherche d'une implantation et les localiser dans le Département.

Le fonctionnement de ces trois pôles d'activités occupe au total : un directeur, quatre chargés de mission à temps plein, deux chargés de mission à temps partiel (50 % et 80 %) ainsi que deux assistantes. Si l'on additionne à ce personnel celui de Novalia82, l'A.D.E 82 compte au total **11 salariés** (9 CDI, dont deux à temps partiel, et 2 CDD).

I – LE PÔLE CREATION DEVELOPPEMENT :

a – Schéma Régional de Développement Economique :

L'année 2008 a été marquée par de grands changements au sein de ce pôle d'activités. En effet, elle a vu la signature, avec la Région, de la convention d'application du S.R.D.E. (Schéma Régional de Développement Economique). Cette convention, qui s'inscrit dans le cadre des lois de décentralisation, donne à l'A.D.E 82 une fonction « pivot ».

En effet, l'A.D.E 82 s'est vu confier le rôle d'organiser et de coordonner les travaux de tous les partenaires (Région, Midi-Pyrénées Innovation, OSEO, Midi-Pyrénées Expansion, Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarn-et-Garonne, Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne, Communauté d'Agglomération du Pays de Montauban et des Trois Rivières).

L'Agence est notamment chargée de réunir, à intervalles réguliers, un comité technique dont le rôle est de faire le point sur les projets des entreprises, de discuter de leurs plans de financement et de veiller à ce qu'on ne dépasse pas les limites d'aides prévues par l'Union Européenne.

En 2008, l'A.D.E 82 a organisé quatre réunions du comité technique « SRDE » en mars, juin, septembre et décembre. Ce comité technique a instruit les dossiers afin qu'ils puissent être présentés au Comité Technique « Avenir Entreprise » du Conseil Général. Ce dernier s'est réuni à deux reprises, le 10 juillet 2008 et le 6 novembre 2008.

b – Suivi des projets des entreprises :

Au delà du S.R.D.E., l'année 2008 a aussi été marquée par la mise en place du « Contrat Avenir Entreprise », nouveau dispositif d'aide du Conseil Général de Tarn-et-Garonne voté lors de la DM2 de 2007.

Cette nouvelle politique d'aide aux entreprises, calquée sur celle de la Région, a connu un succès certain auprès des entrepreneurs. Ainsi, au 31 décembre 2008, l'ADE82 recensait 121 projets d'entreprises parmi lesquels 69 demandes relèvent d'un contrat d'appui (Régional) ou d'un « Contrat Avenir Entreprise » (Départemental).

Sur ces 69 demandes de subventions enregistrées, l'A.D.E 82 assure un suivi régulier des projets en accord avec le chef d'entreprise. A ce jour on dénombre ainsi :

- 10 projets à l'état d'intention (l'entrepreneur a émis l'intention de déposer une demande) ;
- 32 projets à l'état de « pré dossier » (l'entrepreneur a rempli une demande officielle) ;
- 7 projets à l'état de « dossier complet » (le dossier de demande est complet et prêt à être instruit) ;
- 20 projets d'entreprises (industries + commerces ruraux) représentant plus de 8 M€ d'investissements qui ont reçu un avis favorable du comité Avenir Entreprise. Ils permettent la création, ou le maintien, de 762 emplois. Le montant total des subventions s'élève à 1 226 703 €, dont 401 543 € en provenance du Conseil Général de Tarn-et- Garonne. Le reste (825 160 €) émane soit de la Région, soit de l'Europe.

c – Midi Pyrénées Croissance (M.P.C.) :

Toujours dans le cadre de son activité d'accompagnement des entreprises, l'A.D.E. 82 a assuré, en sa qualité de guichet départemental de la société de capital risque M.P.C., sa mission d'expertise et d'ingénierie financière auprès des affiliés Tarn-et-Garonnais.

En 2008, la société de capital risque régionale Midi-Pyrénées Croissance est entrée au capital de 2 nouvelles sociétés à savoir :

- **DESIGN AIR** à Montauban pour un montant de 120 000 €. Cette opération a permis d'implanter une entreprise spécialisée dans le composite pour l'aéronautique. Elle a aussi permis de pérenniser 7 emplois qui étaient menacés de disparaître ;

- **S.B.I. TECHNOLOGIES** (Smile Bio Intelligence Technologies) à Montauban à hauteur de 54 000 €. Celle-ci est spécialisée dans la réalisation de prothèses dentaires.

Il faut noter que M.P.C. est donc aujourd'hui présente dans le capital de 11 entreprises du Tarn-et-Garonne :

- 7 d'entre elles sont situées à Montauban (GUYMARE, ACTICHEM, IBTP, FIFALAC, NUTRITIS, DESIGN'AIR et SBI),
- 2 à Verdun-sur-Garonne (EBI SA, MOD'L SCENE),
- 1 à l'Honor-de-Cos (DH Investissement),
- 1 à Lafrançaise (OC'ALE).

Afin d'assurer la poursuite de son activité, M.P.C. va lancer, début 2009, un appel de fonds à hauteur de 4 M€. Cette augmentation de capital est ouverte aux Agences de Développement Economique de la région.

Les agences du Lot, de l'Ariège et des Hautes Pyrénées ont d'ores et déjà donné un accord de principe pour des participations de 20 000 à 30 000 € au capital de cette structure. Le Tarn et l'Aveyron doivent se positionner. En ce qui concerne l'A.D.E 82, cette question sera examinée lors d'une prochaine Assemblée Générale.

d – Actions filières et pôles de compétitivité :

En 2008, l'Agence a poursuivi ses actions en direction des filières économiques du Tarn-et-Garonne et, plus particulièrement, celles de l'aéronautique et l'agro-alimentaire, afin de favoriser l'émergence d'actions collectives qui entrent dans le dispositif des pôles de compétitivité régionaux.

Filière Aéronautique (Aerospace Valley)

Dans ce domaine, les principales actions menées ont consisté à l'animation de réunions de la cellule aéronautique sur des questions techniques comme « la parité euro - dollar » ou « le composite ». En effet, ces thématiques ont des répercussions directes sur l'activité des entreprises.

Parallèlement à ces actions, l'A.D.E 82 a poursuivi son soutien au projet Hélimaintenance (Ixairco, le projet R&D, la réalisation du bâtiment,...) en collaboration avec les différents partenaires associés. Ce projet structurant dans le domaine de la maintenance des hélicoptères progresse et un rapport détaillé vous est présenté lors de cette session.

Il faut souligner que 2008 a permis le lancement de plusieurs projets de recherche et développement dans les entreprises aéronautiques du département. Que ce soit au titre des pôles de compétitivité ou à l'occasion d'appels à projets (7eme PCRDE, EPICEA...), les entreprises sont réellement rentrées dans une dynamique d'innovation et de recherche & développement.

Cette dynamique est très positive. Elle va dans le sens d'une meilleure spécialisation de la filière aéronautique départementale. Par ailleurs, elle donne aux entreprises l'occasion de développer des compétences très pointues, gages d'avenir et d'emploi sur le long terme.

Filière Agro-alimentaire (Agrimip Innovation)

Ce pôle de compétitivité étant le plus récent au niveau de la Région Midi-Pyrénées, le début de l'année 2008 a été plus particulièrement consacré à la définition d'un mode de fonctionnement entre la Région, les départements et les différents partenaires locaux.

Ainsi, au niveau du Tarn-et-Garonne, l'A.D.E. 82 a été désignée pour assurer le rôle de « relais départemental ». A ce titre, elle a organisé plusieurs réunions sectorielles afin de fédérer les entreprises concernées et d'identifier tous les projets susceptibles d'être labellisés par ce pôle.

L'objectif était de faire bénéficier les éventuelles entreprises porteuses de projet d'un accompagnement privilégié (réunions avec les viticulteurs, les chassellatiers, la filière fruits, suivi projet GEOWINE...).

Il faut noter que, dans le courant du second semestre 2008, l'A.D.E 82 a lancé un programme de visites individuelles de toutes les entreprises relevant du pôle de compétitivité Agrimip Innovation. Cette démarche sera poursuivie en 2009. Les informations recueillies, à l'occasion de ces visites, seront centralisées dans une base de données. Ainsi, l'A.D.E 82 pourra, si le besoin s'en fait sentir, publier un annuaire des compétences de la filière agro-alimentaire du département.

II – PÔLE « AMENAGEMENT DU TERRITOIRE » :

En 2008, l'activité de ce pôle a été orientée vers le suivi des grands projets départementaux : zone logistique, Tarn-et-Garonne 2025, appel à projet Midi-Pyrénées Numérique.

a) Tarn-et-Garonne 2025 :

Dans le cadre de cette action, l'A.D.E. 82 a assuré, pour le compte du Conseil Général, l'accompagnement et la coordination des différentes phases de ce projet, à savoir :

- le diagnostic prospectif de la situation du Tarn-et-Garonne,
- la consultation publique de la population et des élus du département qui s'est déroulée en trois phases (un sondage téléphonique auprès de 2 000 tarn-et-garonnais, un sondage auprès des élus et une enquête sur Internet).

Afin de compléter les données recueillies, l'A.D.E. 82 a financé une étude sur les polarités et les déplacements domicile-travail dans le département, réalisée par l'I.N.S.E.E. et dont les résultats ont été publiés dans le numéro spécial des 6 pages de l'I.N.S.E.E. de mai 2008.

Pour assurer l'animation de ce projet, 2 réunions du comité de pilotage et 9 réunions du comité de suivi ont été organisées.

L'étude est aujourd'hui achevée. Le livre blanc présentant l'ensemble des informations recueillies sera prochainement diffusé aux élus du département. Sur la base de ce livre blanc, le Conseil Général pourra animer ses sept commissions.

b) Haut débit zones blanches ADSL :

Le déploiement du schéma des télécommunications s'est poursuivi sur l'exercice 2008. Ainsi, 21 projets concernant la couverture en haut débit de 91 communes du département, ont été accompagnés.

En complément, l'A.D.E.82 a fait réaliser à France Télécom une étude sur les zones blanches ADSL. Nous savons désormais que, sur les 110 000 lignes téléphoniques que compte le département, 3 875 sont inéligibles à l'ADSL. Nous connaissons aussi leur positionnement. Il faut préciser que les projets engagés dans le cadre de l'appel à projets Midi-Pyrénées Numérique vont permettre de desservir environ 2 975 foyers, (voir rapport « schéma départemental des télécommunications »).

c) Très haut débit – déploiement fibre optique

15 km de fibres optiques ont été déployés en 2008 et viennent s'ajouter aux 17 km déjà mis en place par le Département lors de la mise aux normes autoroutières de la rocade de Montauban. Les liaisons fibre optique sont opérationnelles sur la zone de Lauzard à Labastide-Saint-Pierre, Valence d'Agen, Moissac, Castelsarrasin et Montauban.

L'A.D.E. 82 va poursuivre son action dans ce domaine en 2009 avec le suivi des dossiers des boucles locales (voir rapport « schéma départemental des télécommunications »).

d) Téléphonie mobile :

En ce qui concerne les zones blanches de téléphonie mobile, l'Agence a poursuivi, tout au long de l'année, les discussions avec les opérateurs, l'Association des Maires et l'Etat, en vue de l'extension du programme de couverture sur 15 communes supplémentaires. Au final, seules 2 communes ont été prises en compte par l'Etat. Pour les 13 communes restantes, des négociations sont en cours avec les opérateurs afin de déterminer les modalités techniques et financières de leur couverture (voir rapport « schéma départemental des télécommunications »).

e) La plate forme logistique départementale

En 2008, l'A.D.E. 82 a poursuivi son soutien au projet de zone logistique départementale. Elle a mis à la disposition du syndicat mixte d'études et d'aménagement de cette zone, les ressources logistiques et humaines nécessaires à son fonctionnement.

Cette mission a amené l'Agence à suivre l'ensemble des études et actions menées sur l'exercice 2008 à savoir :

- étude géotechnique sur la voie ferrée,
- étude d'impact : concertation sur les mesures environnementales,

- dossier création de ZAC (déposé le 15 juillet 2008 en Préfecture et approuvé le 15 janvier 2009),
- foncier : évaluation du bâti, signature des promesses de ventes, négociations en liaison avec la SAFER-SOGAP.

Des visites de zones logistiques déjà existantes (dans la plaine de l'Ain et au parc logistique de Cestas) ont été organisées avec les élus et les partenaires. Ceci a permis d'avoir une vision concrète d'un tel projet et des aménagements réalisables.

En 2009, ces opérations devraient se poursuivre avec, pour objectif, un début de commercialisation à partir du deuxième semestre 2009. D'ores et déjà, des projets d'implantation ont été identifiés et représentent un potentiel de 500 emplois sur 3 ans.

f) Accompagnement des projets de zones d'activités

L'Agence est régulièrement contactée afin d'accompagner les maîtres d'ouvrage qui le désirent, dans la mise en place de leurs zones d'activités (conseils, préparation des cahiers des charges, discussion sur le plan de financement, ...).

A ce jour, l'A.D.E.82 a recensé 12 projets en portefeuille représentant près de 300 ha de zones d'activité (hors zone d'activité logistique départementale) qui s'ajoutent aux 60 ha déjà aménagés avec l'aide du Conseil Général depuis 2005.

Grâce à ces projets, le département est bien équipé. Il dispose de nombreuses propositions foncières concrètes à présenter aux porteurs de projets et aux investisseurs. En complément de ces zones d'activités, l' A.D.E. 82 entretient une base de données sur les bâtiments et les terrains industriels disponibles sur le Département.

Cette base de données permettra en 2009 de lancer une nouvelle campagne de communication, de valorisation et de promotion de l'offre économique départementale.

g) Autres actions du pôle aménagement et études

En 2008, l'A.D.E. 82 a participé, pour le compte du Conseil Général de Tarn-et-Garonne au Comité Technique de Pilotage de l'étude sur « les conditions de desserrement des activités économiques à l'échelle de l'espace métropolitain Toulousain ».

Cette étude, commandée par la Direction Départementale de l'Equipement de la Haute-Garonne a pour objectif :

- d'analyser les conditions et les limites du desserrement,
- d'identifier les leviers d'action mobilisables,
- de proposer un recueil d'orientations à l'attention des syndicats mixtes, des SCOT pour la rédaction de leurs Plans d'Aménagement et de Développement Durable.

La première réunion du Comité Technique de Pilotage a eu lieu le 30 septembre 2008. Celle-ci a permis de détailler les tendances et l'évolution des activités économiques de l'Espace Métropolitain. Elle a également permis de positionner l'aire urbaine toulousaine dans l'espace métropolitain.

Le second Comité de Pilotage, qui doit avoir lieu dans le courant du premier trimestre 2009, permettra de préciser les grandes orientations à mettre en œuvre pour favoriser la répartition équilibrée des activités sur le territoire.

III – PÔLE « PROSPECTION - COMMUNICATION » :

Promouvoir les atouts du Département et valoriser ses savoir-faire afin de favoriser son essor économique, restent des missions de l'A.D.E. 82. Pour cela, l'Agence travaille sur trois axes différents :

a) Prospection

Pour cette activité, l'Agence travaille, essentiellement, en partenariat avec M.P.E. (Midi Pyrénées Expansion) pour identifier des projets d'implantation.

Pour 2008, M.P.E. a diffusé 93 projets qualifiés. 31 ont été implantés sur la région dont 19 en Haute-Garonne, 4 en Tarn-et-Garonne et 8 dans le reste de Midi-Pyrénées.

Hors partenariat M.P.E., l'Agence a suivi et traité 20 projets d'implantation dont 11 projets en relation directe avec la création de la zone logistique départementale. Sur les 9 projets restants, 4 ont été implantés sur le territoire, 2 sont toujours en cours et 3 devraient se réaliser en 2009.

Au total, 8 entreprises représentant à terme 157 emplois ont été implantées sur le département.

Dans le cadre de ses actions de communication, l'Agence a participé à la réalisation des plaquettes promotionnelles régionales dédiées aux différentes filières du Territoire dont l'agro-alimentaire, l'aéronautique et la logistique. Elle a également été associée à la campagne de communication engagée par le Conseil Régional pour promouvoir les zones d'activités d'intérêt régional avec la création d'un site internet spécifique.

b) Etude sur la mise en place d'un réseau des animateurs à l'échelle du département

En 2007, les différents animateurs des structures communales et intercommunales avaient fait part à l'A.D.E82 de leur souhait de disposer, au niveau départemental d'un réseau, afin de pouvoir échanger leurs informations et expériences.

Dans cette optique, une enquête a été conduite par l'Agence auprès des animateurs territoriaux afin de définir leurs besoins et attentes. A partir des éléments recueillis, 3 réunions thématiques ont été organisées au cours de l'année afin d'apporter à ces relais locaux des informations techniques en liaison directe avec leurs activités.

c) Participation à des salons

Parallèlement, l'A.D.E. 82 a été présente en tant qu'exposant sur trois salons professionnels :

- le S.I.T.L. à Paris (Salon International du Transport et de la Logistique),
- le SESAT (Salon de l'Environnement, de la Sécurité et de l'Aménagement du Territoire),
- le SALON DE L'ENTREPRISE à Toulouse avec l'ensemble des partenaires tarn-et-garonnais.

De plus, afin d'être présente sur les salons professionnels en relation directe avec les dossiers suivis tout en limitant les coûts financiers, l'Agence a, pour la première fois, participé, en tant que visiteur, au salon de l'immobilier d'entreprises à Paris (S.I.M.I.) et à Aéromart à Toulouse. Dans cette configuration, des rendez-vous préalables sont programmés avec des exposants identifiés afin de rentabiliser les déplacements.

Cette expérience sera renouvelée en 2009.

* * * *

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir prendre acte du compte-rendu d'activité de l'A.D.E. 82 pour l'exercice 2008.

Vous trouverez dans le livre des associations, la subvention que je vous propose d'accorder à l'A.D.E. 82 pour continuer l'ensemble de ces actions en 2009. Je vous précise que pour l'exercice 2009, les axes de travail seront les suivants :

- **Pôle création développement d'entreprises** : poursuivre l'accompagnement des projets d'entreprises en donnant la priorité aux projets de recherche et développement, accroître le travail sur les filières et, en particulier sur la filière de la logistique, en cohérence avec le projet de zone logistique ;

- **Pôle aménagement et études** : poursuivre le travail d'accompagnement des projets liés à « Midi-Pyrénées Numérique », mettre en place l'extension de couverture de la téléphonie mobile, continuer à soutenir les collectivités locales dans leurs projets économiques ;

- **Pôle prospection et communication** : poursuivre le travail de prospection engagé avec Midi-Pyrénées Expansion, lancer un nouveau plan de communication sur le Territoire afin de faire connaître l'offre du Tarn-et-Garonne en matière de zones d'activités.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission économie, emploi, promotion et vœux,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du compte rendu d'activité de l'A.D.E pour l'exercice 2008 ;
- Accorde à l'ADE une subvention de fonctionnement de 580 765 € (cf délibération « subventions aux associations ») ;
- Approuve les actions prioritaires retenues pour 2009 :
 - Pôle création développement d'entreprises : poursuite de l'accompagnement des projets d'entreprises en donnant la priorité aux projets de recherche et développement, accroître le travail sur les filières et, en particulier sur la filière de la logistique, en cohérence avec le projet de zone logistique départementale ;
 - Pôle aménagement et études : poursuite du travail d'accompagnement des projets liés à « Midi-Pyrénées Numérique », mise en place de l'extension de couverture de la téléphonie mobile, soutien aux collectivités locales dans leurs projets économiques ;
 - Pôle prospection et communication : poursuite du travail de prospection engagé avec Midi-Pyrénées Expansion, lancement d'un nouveau plan de communication sur le territoire afin de faire connaître l'offre du Tarn-et-Garonne en matière de zones d'activités.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,